



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, mercredi 24 juin 2026

Affaire Lyhanna : l'UNSa Services Judiciaires relance le garde des Sceaux et rappelle qu'aucun « choc numérique » ne remplacera les moyens humains

L'UNSa Services Judiciaires avait officiellement demandé à être reçue par Gérald Darmanin afin d'échanger sur les conséquences de l'affaire Lyhanna, sur les conditions d'exercice des missions judiciaires et sur les nombreuses déclarations mettant en cause les personnels de Justice.

À ce jour, cette demande est restée sans réponse. Pour l'UNSa Services Judiciaires, ce silence est incompréhensible. Alors que les agents des juridictions sont directement concernés par les débats en cours, leurs représentants doivent pouvoir être entendus.

Depuis plusieurs jours, le garde des Sceaux multiplie les déclarations publiques sur les « défaillances individuelles » qui auraient conduit à ce drame. L'UNSa Services Judiciaires ne conteste pas que certaines responsabilités puissent être établies à l'issue des enquêtes en cours. Mais réduire l'affaire Lyhanna à une succession de fautes individuelles serait une erreur d'analyse et une impasse pour l'avenir.

Le ministre lui-même reconnaît que des magistrats sont débordés, que les juridictions manquent de moyens humains, de moyens médicaux, d'outils numériques performants et d'officiers de police judiciaire. Il admet également l'existence de difficultés structurelles dans le fonctionnement de la chaîne judiciaire (Le Monde du 23 juin 2026).

Les agents du ministère de la Justice alertent depuis des années sur ces difficultés. Aujourd'hui, ils refusent d'être désignés comme les seuls responsables d'un système placé sous tension permanente.

Le numérique ne doit pas être un nouvel effet d'annonce

L'UNSa Services Judiciaires a pris connaissance des annonces du garde des Sceaux relatives à un « choc numérique » et à l'objectif du « zéro papier » dans les juridictions d'ici six mois. ***Si la modernisation numérique de la Justice constitue un enjeu majeur que notre organisation syndicale soutient depuis longtemps, elle ne peut se résumer à des effets d'annonce.***

Avant de promettre le zéro papier, et d'annoncer à la radio que des missions du greffier pourraient être transférées à l'IA, encore faut-il que les agents disposent d'outils numériques fiables, stables, interconnectés et adaptés à leurs missions quotidiennes. Les personnels des juridictions connaissent trop bien les limites de certains logiciels métiers, les lenteurs informatiques, les doubles saisies, les ruptures de chaîne numérique ou encore les difficultés d'échanges entre applications. ***La transformation numérique de la Justice ne se décrète pas. Elle se construit avec les utilisateurs, avec les personnels et avec des moyens adaptés.***

Les représentants des personnels doivent être entendus

L'UNSa Services Judiciaires réitère donc sa demande de rendez-vous auprès du garde des Sceaux. Nous souhaitons porter la voix des agents qui, chaque jour, assurent le fonctionnement du service public de la Justice malgré des conditions de travail souvent dégradées.

Les réponses à apporter à l'affaire Lyhanna ne peuvent se limiter à la recherche de responsables individuels. Elles doivent également conduire à s'interroger sur les moyens, l'organisation et les outils mis à disposition des professionnels chargés de protéger les plus vulnérables.

Ainsi, pour l'UNSa Services Judiciaires, il est l'heure d'arrêter les effets d'annonce et temps de se mettre au travail. C'est dans cette optique qu'elle réclame un entretien auprès du garde des Sceaux.

L'UNSa Services Judiciaires continuera à défendre les personnels qui font tenir la Justice. Parce que la vérité exige de regarder l'ensemble des causes d'un dysfonctionnement. Parce que les agents méritent d'être entendus avant d'être jugés. Parce que défendre ceux qui font tenir la Justice, c'est aussi refuser les raccourcis.

**Catherine Solivellas
Secrétaire Générale
UNSa Services Judiciaires
Mob. 07 80 48 00 79**